Parigny

Année
2025

Bulletin municipal N°38

Sommaire

Edito du Maire Page 1

Vie Municipale au fil de l'année...

Appartement à renover 5-7-8
Ateliers Prévention 12
Budget 6
CAS 10-13
Carnaval 5
Concours Maisons Fleuries 9
Don de vie 4
Ecole 5-9-10
Elections municipales 2-3
Etat Civil 15
Fleurissement du Bourg 8
Journées du Souvenir 7-11
Lotissement 7-10
Mutuelle 11
PCS et PICS 14
Plantation arbres 14
Voie verte 12

Vie à l'école Page 16-17

Vie Pratique

Démarches Administratives 18-19
Numéros utiles 20
Tarifs Communaux 21
STAR (Loc. vélos-Navette scolaire) 22

Vie Associative

Club de l'Amité 30
Classes en 5 27
Comité des Fêtes 28
Grange Aventure 23
Parigny Terre d'Expression 26
Paroisse 31
Royaume Ludique 28
Sou des Ecoles 24-25
Union Sportive Parigny-St Cyr 29

Environnement Pages 32-33

Annonceurs Pages 34 à 40

Concours maisons fleuries 2025, en image Page 41

Votre Mairie
Tél. 04.77.62.06.55
Email : mairie@parigny.fr

Horaires d'ouverture :
- ouvert du lundi au vendredi
  de 8h à 12h30
  sur RDV l'après-midi

Directeur de Publication : Dominique BRUYERE
Réalisation : Commission Contact
Impression : Imprimerie CHIRAT
42540 St Just la Pendue

L'Equipe municipale remercie tous les annonceurs qui financent la réalisation de ce bulletin.

Edito du Maire

Chers Parignyciennes et Parignyciens,

Nous débutons cette année 2026 avec ce 38ème bulletin municipal où nous retraçons l'activité de notre équipe municipale pour l'année 2025 écoulée.
Dans un contexte incertain, la guerre est aujourd'hui aux portes de l'Europe. C'est maintenant la crise politique qui prend le relais. L'inflation avec tout ce qu'elle génère en appauvrissement, en repli sur soi, en déclassement social, les repères s'estompent voire disparaissent.
Les budgets de plus en plus contraints étouffent l'activité. Les réformes budgétaires successives appauvrissent nos communes. Les dotations d'Etat deviennent insignifiantes. Toutes nos structures départementales et régionales souffrent de l'abandon de l'état qui fait peser son inefficacité.
S'il est vrai que l'intercommunalité donne à nos communes une puissance sur des dossiers que nous ne pourrions pas gérer seul (ordures ménagères, cycle de l'eau, solidarités...), elle est bâtie essentiellement sur une ponction communale.
La montée de l'insécurité et du mal-être engendré pèsent très lourd dans ce contexte économique. Aujourd'hui, deux « France » s'opposent : celle d'une oligarchie parisienne aux territoires ruraux abandonnés.
Les normes sans cesse plus nombreuses, alourdissent le fardeau.
Le prix exorbitant de l'énergie, dicté par l'Europe, ne correspond pas à l'effort que supporte la nation. A savoir le risque de l'Energie nucléaire refusé par exemple, par nos voisins Allemands qui émettent sept fois plus de gaz à effet de serre que nous.
Volontairement, j'ai évité de parler de notre commune en période préélectorale.
Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de mon équipe, les membres de la Commission d'Action Sociale, notre personnel communal pour leur dévouement. Je n'oublie pas les associations qui nous amènent un peu de réconfort par leurs activités et qui souffrent autant que nous.
Au nom de tous les élus du Conseil Municipal et dans le contexte décrit, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches mes sincères vœux de bonne et heureuse année 2026.

VOTRE MAIRE
Dominique Bruyère

En application de la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin aux élections municipales, dans les communes de moins de 1000 habitants est aligné sur celui des communes de 1000 habitants et plus.
Désormais, le mode de scrutin est identique dans toutes les communes. Il s'agit d'un scrutin de liste paritaire proportionnel à deux tours (avec une prime de 50% pour la liste arrivée en tête*).
Les listes doivent respecter la parité, c'est-à-dire être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec une alternance obligatoire entre une femme, un homme ou vice-versa. Il n'est plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms, ni de modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote (panachage).

** La prime majoritaire en bref :*
Lors du premier tour, la liste qui remporte une majorité absolue des suffrages exprimés se voit attribuer un nombre de sièges équivalent à la moitié des sièges à pouvoir (prime majoritaire). Les sièges restants sont attribués selon la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne parmi toutes les listes qui ont reçu plus de 5% des votes exprimés, en se basant sur le nombre de voix obtenues.

Si aucune liste ne remporte la majorité absolue, un second tour est mis en place. Au second tour, seules les listes qui ont atteint au moins 10% des votes exprimés lors du premier tour sont autorisées à poursuivre. Il est possible qu'elles subissent des changements, notamment par regroupement avec d'autres listes susceptibles de rester ou de fusionner. Les listes qui ont reçu au moins 5% des voix exprimées peuvent se fusionner avec une liste ayant recueilli plus de 10%.

L'attribution des sièges est effectuée de la même manière que lors du premier tour. Les articles L.252 à L.255-1 et L.255-2 à LO255-5 du code électoral fixent les règles concernant l'élection des conseillers municipaux dans les municipalités de moins de 1 000 habitants.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin. Il n'est pas possible de se présenter au second tour sans avoir été candidat au premier tour. Un candidat n'a le droit de se présenter que dans une seule circonscription électorale.

Votre bulletin de vote sera nul :

- si vous ajoutez ou supprimez des noms
- si vous modifiez l'ordre de présentation des candidats
- s'il ne comportent pas l'indication de la nationalité des candidats ressortissants d'un Etat membre de l'UE autre que la France
- si il est non conforme aux dispositions de l'art. L.52-3 du code électoral, mais ce n'est pas une nouveauté :
  - bulletins de vote comportant les noms de personnes qui ne sont pas candidates
  - bulletins de vote comportant la photographie ou la représentation de toute personne qui n'est pas candidate
  - bulletins de vote comportant la photographie ou la représentation d'un animal

Cas pratique de la proportionnelle avec prime majoritaire

Prenons l'exemple d'une commune fictive de 300 habitants avec le résultat suivant :

Nombre de siège : 11
Inscrits : 250 - Sufrages exprimés : 196
Majorité absolue : 98

Liste A : 110 voix (38 %)
Liste B : 80 voix (41 %)
Liste C : 6 voix (3 %)

■ La liste A a obtenu la majorité absolue au premier tour, elle obtient ainsi la prime majoritaire : la moitié des sièges (5,5) soit **6 siéges.**

■ Il reste 5 sièges à répartir entre les 2 listes qui ont recueillles plus de 5% des sufrages, selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne.

Il convient de calculer le quotient électoral qui est la somme des sufrages exprimés moins les voix obtenues par les listes ayant fait moins de 5%, divisé par le nombre de sièges restant à pourvoir.

■ Soit ici un quotient électoral = (196 - 6)/5 = 38
La répartition des sièges est la suivante :
- **Liste A** : 110/38 = 2.89 soit **2 sièges**
  (arrondi à l'entier inférieur)
- ***Liste B :*** 80/38 = 2.10 soit **2 sièges**
  (arrondi à l'entier inférieur)

■ Il reste 1 siège à pourvoir selon la règle de la plus forte moyenne.
On divise le nombre de sufrages obtenus par le nombre sièges déjà obtenu à la proportionnelle + le siège fictif :
Liste A : 110/ (2+1) = **36.6**
Liste B : 80/(2+1) = **26.6**
La liste A obtient le dernier siège

■ **RESULTAT : Liste A : 9 sièges Liste B : 2 sièges**

1er trimestre

Le mardi 21 janvier 2025, 61 personnes se sont présentées pour la collecte de sang.

Votre sang a le pouvoir de soigner.

Notre équipe de bénévoles

Rendez-vous le Mardi 06 janvier 2026
de 16h à 19h
Salle «Le Chardonneret»

DONNEZ VOTRE PLASMA, LE TRAITEMENT EST EN VOUS.

Pourquoi ?
Le plasma permet de traiter une grande variété de maladies, souvent chroniques, qu'elles soient hématologiques, neurologiques rhumatologiques ou encore dermatologiques par exemple.
Comment ?
* Prendre rendez-vous depuis le site internet ou l'appli Don de sang.
La veille et le jour du RDV, il faut éviter de manger gras et bien s'hydrater. Venir au RDV avec une pièce d'identité.

* Le don de plasma se fait exclusivement en maison du don et le prélèvement en lui-même dure en moyenne une heure. L'équipe médicale reste présente à vos côtés.

Pourquoi rappeler à mes proches que je suis donneur ?

Le don d'organes est un acte de solidarité qui sauve des milliers de vies chaque année. C'est pourquoi, en France et comme dans beaucoup d'autres pays, nous sommes tous présumés donneurs, c'est-à-dire donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus d'être prélevé.

Au moment du décès, avant d'envisager un prélèvement d'organes et de tissus, l'équipe médicale vérifiera que vous n'êtes pas inscrit sur le registre national des refus. Si tel n'est pas le cas, il sera vérifié auprès des proches que vous n'avez pas fait valoir de votre vivant votre opposition à l'écrit ou à l'oral. Dans le cas d'une expression orale, l'équipe médicale demandera aux proches d'en préciser les circonstances et de signer la retranscription qui en sera faite par écrit.

En parler, c'est agir

En parler de son vivant, c'est leur éviter de devoir décider à votre place.

Un simple « oui » peut sauver jusqu'à 7 vies.

Vie Municipale au fil de l'année....

Carnaval

Le mardi 4 Mars 2025, jour de Mardi Gras, nous nous sommes réunis pour fêter le PRINTEMPS.

Devant un public nombreux, les enfants déguisés ont défilé avec Mr Carnaval dans le village. Un moment festif et convivial animé par le Sou des Ecoles et le Comité des Fêtes qui s'est terminé pour certains à l'auberge devant une tartiflette.

Circulation autour de l'école

Pour une meilleure organisation de la sortie de l'école et afin d'éviter les dégradations du parking, nous avons mis en place un nouveau sens de circulation : entrée devant l'Eglise et sortie par la rue derrière l'école. La portion de la rue à droite en sortant du parking est interdite à la circulation.

Appartement à rénover

L'appartement situé au-dessus du local technique derrière la Maison des Associations étant libre, nous avons décidé de le remettre aux normes et de rafraichir peintures et sols dans le but de le relouer rapidement.

La 1ère étape a été de demander les devis de rénovation :

- Electricité
- Plomberie
- Peinture
- Revêtements des sols
- Isolation des combles

Nicolas Verron et Pierre Bigay, nos agents techniques, se chargeront de la préparation du chantier.

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Budget Prévisionnel 2025	
Virement en section investissement	19 088,93	2,85 %
Charges à caractère général	216 582,30	32,28 %
Charges de personnel	280 500,00	41,81 %
Atténuation de produits	50 894,00	7,59 %
Autres charges de gestion	62 605,00	9,33 %
Charges financières	13 700,00	2,04 %
Charges exceptionnelles	15 000,00	2,24 %
Dotations de prévisions	500,00	0,07 %
Opération d'ordre	12 000,00	1,79 %
	670 870,23	

FONCTIONNEMENT RECETTES	Budget Prévisionnel 2025	
Excédent antérieur reporté	57 153,23	8,52 %
Remboursement Personnel	20 000,00	2,98 %
Produits de service	32 950,00	4,91 %
Impôts et taxes	472 979,00	70,50 %
Dotation et participation	56 631,00	8,44 %
Autres produits de gestion courante	30 151,00	4,49 %
Produits financiers	6,00	
Produits spécifiques	1 000,00	0,15 %
	670 870,23	

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT DEPENSES	Budget Prévisionnel 2025	
Remboursement emprunt	145 100,00	58,13 %
Immobilisations corporelles	51 088,91	20,47 %
Déficit d'investissement	53 403,88	21,40 %
Reste à réaliser	0	0,00 %
	249 592,79	

INVESTISSEMENT RECETTES	Budget Prévisionnel 2025	
Emprunt	141 337,78	56,63 %
Dotation fonds divers	23 762,20	9,52 %
Affectation	53 403,88	21,40 %
Opération ordre	31 088,93	12,46 %
	249 592,79	

Investissements réalisés

TRAVAUX APPARTEMENT 9 960,14 €

Electricité : 3 645,17 €
Salle de bain 3 520,14 €
Peinture 1 122,11 €
Isolation combles 175,71 €
Réfection sol 1 032,00 €
Visseries et divers 170,45 €
Mitigeur cuisine 133,54 €
Cabine douche 161,02 €

VOIRIE COMMUNE

Remise en état parc incendie : 3 310,62 €
Travaux fossés et accotements : 3 504,00 €
Achat plaques N° de rue : 1 069,80 €

2ème trimestre

Travaux

Rue des Ecoles

La Roannaise de l'eau nous informe que le début des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable rue des Ecoles est prévu pour le 10 avril. Durant la réalisation des travaux nous avons rétabli l'ancien sens de circulation pour l'entrée et la sortie du parking devant l'école.

Nouveau lotissement

Pour le projet du nouveau lotissement, c'est le début des travaux de voirie :

- ouverture de la rue de la Goutte Zinet.
- Réfection des conduites des eaux usées à proximité de la croix.
- Création d'un nouveau réseau des eaux usées.

Journée du Souvenir 8 Mai

Le 80ème anniversaire de la victoire de 1945 a été célébré le 8 mai pour rendre hommage a tous les combattants qui ont donné leur vie pour la France pendant cette guerre.

Mr le Maire a donné lecture du message de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et de Mme Patricia Mirallès, Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Rénovation appartement

Courant mai, nous avons choisi les entreprises pour les travaux de l'appartement

- Electricité : Art Elec St Symphorien de Lay
- Isolation : Isolation du Forez Boen sur Lignon
- Plomberie : VB Chauffage Parigny
- Peinture : Agents techniques

Travaux appartement

- Mise à nu des murs par les agents techniques de la commune Nicolas et Pierre.
- Electricité (changement tableau électrique, mise aux normes de l'installation, pose V.M.C.)
- Plomberie (création d'une douche, d'un point d'eau pour une machine à laver)
- Isolation des combles
- Pose des revêtements de sol
- Peinture (entrée, escalier, rampe du balcon)
- Diagnostic thermique,
- Etude du contrat de location et état des lieux

Fleurissement du Bourg

Notre équipe municipale a à coeur d'embellir et de rendre notre village agréable tout en tenant compte des conditions climatiques qui nécessitent une sélection de plants résistants aux épisodes de forte chaleur.
Cette année, nous avons pu garder plusieurs plants de l'an dernier comme les Gauras et les Sauges, nous avons complété la plupart des jardinières avec des géraniums. Ces plantations résistent assez bien à la chaleur et ne demandent pas trop d'eau.

Nous avons une pensée pour Patrick Devis notre agent technique qui nous a quitté cette fin d'année.

Lancement du concours des maisons fleuries et jardinières insolites

Pour cette 5éme édition, le concours de maisons fleuries et jardinières insolites à été lancé courant mai sur Panneau-Pocket.

Les inscriptions ont été cloturées le 7 juin, et nous avons enregistré 10 participations soit :

- 6 candidats pour les maisons fleuries
  - Mme DA GRACA Marie
  - Mme DUPONT Anne-Marie
  - Mme DURAY Anny
  - Mme GOUTTEBARON Anne
  - Mme LEPINASSE Christiane
  - Mme MAISONHAUTE Josiane

- 4 candidats pour les jardinières insolites
  - Mme DA GRACA Marie
  - Mme DUPONT Anne-Marie
  - Mme LEPINASSE Christiane
  - Mme MOTET Marie-Claude

Le passage du jury se fera en fonction des conditions climatiques, les candidats seront avertis quelques jours avant.

Les résultats seront dévoilés lors de la cérémonie des voeux le 16 Janvier à 18h30 à la salle du Chardonneret.

Fête de l'école

Nous voilà déjà fin juin et c'est la fin de l'année scolaire. Comme chaque année, nous assistons au spectacle des enfants préparé par l'équipe enseignante. Après le passage de chaque classe, nous avons félicité nos élèves de CM2 qui rentrent en 6ème. Pour les encourager, la municipalité a offert à chacun d'eux la calculatrice demandée par le collège.

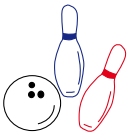

Lotissement

Les travaux pour l'aménagement du lotissement continuent :

- Enfouissement des réseaux aériens existants en même temps que les travaux d'alimention du lotissement : réseaux secs, électricité, fibre, éclairage.
- Numérotation postale des futures parcelles
- Etude des premiers permis de construire

Rentrée scolaire

A la rentrée scolaire une nouvelle équipe a pris ses fonctions.

ATSEM : Pierre CORCUFF
Agent technique : Murielle COUAVOUX
Aide à la cantine : Françoise LEFFY

La commune assure le service de la cantine, la garderie 7h15 à 8h20 - 11h45 à 12h15 - 16h15 à 18h15 ainsi qu'une aide aux devoirs assurée par Pierre Corcuff de 16h30 à 17h15 pour les enfants du primaire.
Les garderies et l'aide aux devoirs sont gratuits pour tous.

L'école de Parigny accueille 84 élèves répartis sur 4 classes :

Mme BENETIERE et Mme MAGNIER	Mme OVIZE	Mme UROS	Mr CHOMETTE (Directeur) et Mme BRUEL
- TPS : 6 élèves	- GS : 14 élèves	- CP : 11 élèves	- CM1 : 9 élèves
- PS : 11 élèves	- CE2 : 6 élèves	- CE1 : 9 élèves	- CM2 : 11 élèves
- MS : 7 élèves			

CAS - Préparation du repas des ainés

Dés début septembre, l'équipe du CAS s'est mobilisée pour préparer le repas des ainés qui aura lieu le 30 novembre 2025 :

- Choix du menu
- Vérification de la liste des bénéficiaires
- Envoi des invitations
- Finalisation du nombre de repas et colis

4ème trimestre

Mutuelle de Village : un service ouvert à tous

santémut Roanne

Une mutuelle proche de vous !

Mise en place en 2023, la Mutuelle de Village est accessible à tous les habitants, sans aucune limite d'âge.
Un avantage important : les tarifs restent stables au-delà de 70 ans, offrant ainsi une solution durable et sécurisante pour chacun.
À ce jour, 21 personnes ont déjà souscrit à cette mutuelle.

Pour tout renseignement ou pour une adhésion, vous pouvez contacter :
Mme Philibert – 06 07 13 99 55
ou vous rendre au bureau situé 11, rue Roger Salengro – 42300 ROANNE.

Commémoration du 11 Novembre

Pour la cérémonie du 11 novembre, habitants, élus et représentants associatifs se sont rassemblés au monument aux morts pour rendre hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour la Nation.

Après la lecture par Mr le Maire du message de Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Mme Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants, les enfants de l'école ont pris part à la cérémonie. Chacun d'eux a lu une phrase rappelant l'importance du souvenir et le courage des soldats tombés pour la Nation.

Sous la direction de Mr Chomette, directeur de l'école, l'ensemble des élèves a ensuite interprété a cappella la Marseillaise, offrant un moment d'émotion partagé par l'assistance.

La municipalité remercie chaleureusement les enfants, les enseignants, ainsi que toutes les personnes présentes pour avoir contribué à la réussite et à la dignité de cette cérémonie du souvenir.

Atelier Prévention

roannais AGGLOMERATION

CES ATELIERS S'ADRESSENT À TOUTE PERSONNE À PARTIR DE 60 ANS

Une activité physique régulière et une alimentation **équilibrée sont importantes pour se maintenir en forme !** Pour vous accompagner au quotidien, un programme complet vous est proposé sous forme d'ateliers collectifs de novembre à juin hors vacances scolaires.

DE NOVEMBRE À FÉVRIER

ATELIERS « ÉQUILIBRE »

Tout en pratiquant des exercices de motricité, de la coordination, du passage et du relevé de sol... Vous découvrirez les mécanismes de la mémoire.

DE MARS À JUIN

ATELIERS « GYM DOUCE » ET « MARCHE ACTIVE »

Mieux connaître vos capacités physiques afin de développer et maintenir l'autonomie est important. Ces ateliers seront l'occasion de redécouvrir votre corps à travers des exercices :

- De renforcement musculaire
- De développement des amplitudes articulaires

Une activité physique régulière en toute sécurité permet de limiter douleurs et blessures. Des activités en extérieur pourront vous être proposées.

ATELIERS « ALIMENTATION »

Une diététicienne est à votre disposition pour échanger sur vos habitudes alimentaires et vous faire découvrir les évolutions nutritionnelles !

Les participants s'engagent pour la totalité des activités de novembre à juin au rythme d'1 heure par semaine.

Les ateliers sont animés par des professionnels qui sauront s'adapter aux besoins de chacun.

PENSEZ À DES CHAUSSURES NON GLISSANTES ET TENANT BIEN VOTRE PIED

A Parigny, les ateliers ont lieu tous les mercredis de 14h à 15h à la salle du Chardonneret, une quinzaine de personnes y participe.

Projet voie verte proposé

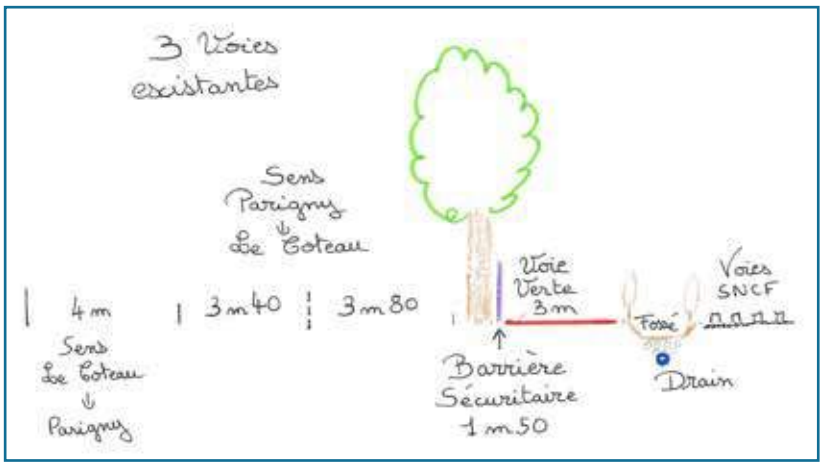

Suite à la demande de nombreux Parignyciens et à une volonté de différents conseils municipaux pour la sécurisation piétonne et cycliste sur la RD207 (ex N7), nous avons relancé le dossier en 2021 en concertation avec les services du département afin de modifier le projet initial qui impactait nos gabarits routiers et agricoles et qui ne correspondait pas à l'attente de nos concitoyens. La commission a réfléchi non pas à des pistes cyclables mais à une voie verte apportant plus de sécurité pour les cyclistes, les piétons et les animaux.... et qui permettrait aux communes de Parigny, St Cyr de Favières, Notre Dame de Boisset, St Vincent de Boisset et le Coteau d'être reliées. Plusieurs concertations et courriers ont été échangés entre les services de l'état, le grand Roanne, la SNCF et les communes environnantes concernées afin de définir un tracé, une faisabilité, un budget.... Des associations pour la sécurité sont ouvertes au projet.
Nous attendons la réponse de certains afin de pouvoir avancer... la suite en 2026.

CAS - Repas

Le rôle de la Commission d'Action Sociale (CAS) est de soutenir tout Parignycien en situation précaire ou complexe en toute confidentialité. Il suffit de contacter la mairie au 04 77 62 06 55.

Le traditionnel repas des aînés s'est tenu le dimanche 30 novembre à la salle du Chardonneret. Préparé et servi par l'Auberge de Parigny, le repas a réuni 56 convives dans une ambiance chaleureuse, marqué par le plaisir de se retrouver et de partager un moment convivial.

Mr le Maire a rendu hommage aux personnes décédées au cours de cette année 2025 et a remercié chaleureusement l'ensemble des participants.

Salade Périgourdine

Rôti de Veau
Sauce Forestière ou Poivre Vert

Gratin Dauphinois
Poelée de Légumes de Saison

Fromage Blanc ou Sec

Bavarois aux Fruits Rouges

Apéritif
Vin Blanc, Rosé ou Rouge
Café

Distribution des colis

Début décembre, plusieurs équipes composées d'élus et de membres du CAS se sont rendues au domicile des personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas participer au repas. Ce geste, toujours apprécié, permet de maintenir le lien avec nos aînés et de leur témoigner l'attention de la commune en cette période festive.

PCS et PICS (Plan Communal de Sauvegarde - Plan Intercommunal de Sauvegarde)

L'actualité montre qu'aucune commune n'est à l'abri de situations déstabilisantes nécessitant une réaction rapide :
Exemples : Phénomènes climatiques extrêmes (inondations tempêtes) ou problèmes sanitaires (covid)

C'est pourquoi la commune de PARIGNY s'est engagée dans une réflexion menant à la rédaction

- de son PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Placé sous l'autorité du maire il définit, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques recensés à l'échelle de la commune, ainsi que l'appui aux services de secours.
C'est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile, organisant la réponse de proximité en prenant en compte l'accompagnement et le soutien aux populations.

- et du futur PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde)

En vue de :

- Préparer la solidarité intercommunale en cas de crise frappant une ou plusieurs communes membres;
- Mettre en place une organisation de gestion de crise pour mobiliser les moyens communaux et intercommunaux ;
- Permettre le maintien ou la reprise des compétences intercommunales en cas de crise ;
- Compléter le plan ORSEC mis en œuvre par le préfet de département.

1 naissance, 1 arbre

La commune a eu le plaisir de renouveler l'opération «1 naissance, 1 arbre» pour les enfants nés en 2023 et 2024. Nos élus ainsi que les agents techniques municipaux ont assuré la plantation des jeunes arbres.

Vie Municipale au fil de l'année....

Etat Civil

Naissances

Livio Poude	27 Mars 2025
Louis Bonnet	02 Avril 2025
Jules Penot	24 Août 2025
Elyna Djennaoiu	13 Septembre 2025
Elise Le Diot	30 Octobre 2025

Elise

Livio

Jules

Louis

Elyna

Alexandrine BONNET - Eric FERNANDES

Christelle BONNEFOND - Cécric RABOUTOT

Méline AUROUX - Romain DEFOND

Laureen LAGOUTE - Maxime VERNUS

Mariages

5 mariages célébrés cette année, voici les photos et la liste que nous sommes autorisés à publier

Laureen LAGOUTE - Maxime VERNUS	15 Mars 2025
Alexandrine BONNET - Eric FERNANDES	24 Mai 2025
Méline AUROUX - Romain DEFOND	26 Juillet 2025
Christelle BONNEFOND - Cédric RABOUTOT	22 Novembre 2025

Décès

Laurent GODARD	01/01/2025
Gérard VIAL	28/01/2025
Annie PORNET	22/02/2025
Simone THORAL	24/02/2025
Bernard GOUBY	28/03/2025
Guy PERRIER	31/03/2025
Maurice ROMESTIN	28/08/2025
Hélène GOUTTEBARON	28/09/2025
Christiane MAS	24/10/2025

Vie à l'école

Avril 2025

Ateliers logico-mathématiques en cycle 3
Programmation de robots et jeu d'échec pour les CM1 et CM2, avec la participation d'un joueur confirmé

Mai 2025

Plantations et entretien du jardin de l'école
Les élèves des 4 classes ont participé aux plantations, à l'entretien du jardin et au montage du nouveau composteur.

Juin 2025

Rencontre USEP au Mayollet (Roanne) pour la classe maternelle

Visite du musée des Civilisations
Visite du musée des Civilisations Daniel Pouget de Saint-Just Saint-Rambert pour les élèves du CP au CM2. La visite était accompagnée d'un atelier poterie. Les élèves sont rentrés avec leurs productions.

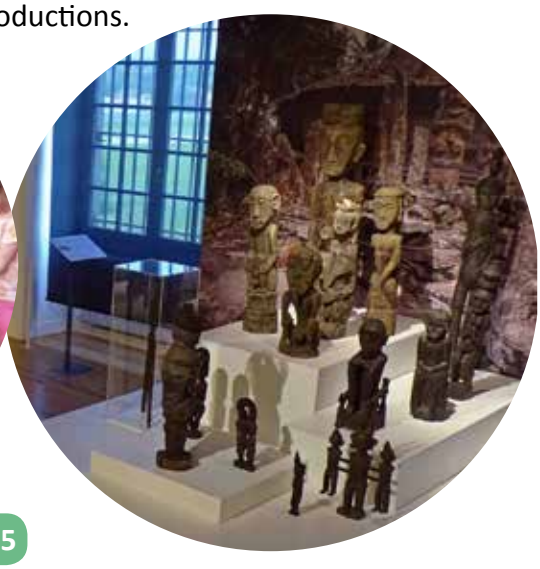

Sortie à la ferme pédagogique de Saint-Bonnet le Coureau
Une journée à la ferme de Servanges, avec sentier pieds nus et activités à la ferme pour les élèves de TPS-PS-MS et GS-CE1.

Septembre 2025

Rentrée en musique
Les « anciens » ont accueilli en musique les nouveaux élèves faisant leur première rentrée à l'école, sous la direction de Mme Uros.

Vie à l'école

Journée du sport scolaire
Les élèves de 4 classes se sont retrouvés pour une marche coopérative autour de Parigny, dans un esprit d'entraide et de cohésion.

Octobre 2025

Semaine de la démocratie scolaire
Les élèves du CE2 au CM2 ont participé à l'élection des éco-délégués. Scrutin binominal à deux tours, dans les conditions d'un vote réel, avec bulletin secret, présence d'assesseurs et dépouillement dans les règles. Mia et Martin ont été élus pour représenter les élèves pour l'année 2025-2026.

Récolte au jardin de l'école et ateliers cuisine
Après la récolte d'un pâtisson, de quelques tomates et d'un bouquet de thym, les élèves ont confectionné puis dégusté un velouté qui a ravi les papilles des petits gourmets.

Cross du collège des Étines
Après un mois et demi de préparation, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé au cross du collège des Étines au Coteau le vendredi 17 octobre, aux côtés de leurs camarades de sixième.

Les démarches administratives

L'Agglo simplifie vos démarches en ligne

Rendre plus simples ses démarches administratives ?
Grâce à icitoyen, plateforme en ligne proposée par Roannais Agglomération et ses partenaires , c'est possible !
Rendez-vous sur aggloroanne.fr, «vos démarches en ligne sur icitoyen.fr», et accédez à un large ensemble de services depuis chez vous.

Deux étapes pour profiter pleinement d'icitoyen

➔ **Créez votre compte**
Pour s'inscrire, rien de plus simple ! Deux options : utilisez votre compte FranceConnect ou votre adresse mail (pensez à ouvrir le mail de confirmation qui vous sera adressé instantanément). Enfin, créez votre mot de passe en respectant bien les consignes.

➔ **Sélectionnez votre commune**
Une fois votre compte créé, il est indispensable de sélectionner votre commune de résidence dans le menu déroulant en bas à gauche de l'écran. Il ne vous reste plus qu'à choisir votre démarche en ligne. Vous pourrez ensuite suivre toutes vos demandes en cours et/ou terminer dans l'onglet «Mes démarches» de votre espace personnel.

Avec icitoyen, vous allez vous simplifier la vie !

Pour découvrir tous les services d'icitoyen, scannez le QR code

Liste électorale

L'inscription sur la liste électorale se fait en règle générale à la mairie du domicile.
Elle est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.
Dans les autres cas, l'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.
Avec la mise en place du répertoire électoral unique (dont la tenue est gérée à l'INSEE), tout citoyen peut lui-même vérifier s'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne, sur l'adresse :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE
Il est également possible de faire sa demande d'inscription par internet, sur le site : www.service-public.fr

«Parcours de citoyenneté»

RECENSEMENT CITOYEN JEUNES 16 ANS

Les démarches administratives

Passeport
Carte nationale d'identité (CNI)

Il est possible de se rendre dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. Il est nécessaire de faire une pré-demande en ligne sur le site : www.ants.fr mais cette démarche ne dispense pas l'usager de se présenter dans la mairie de son choix afin de valider son dossier

Il vous est conseillé de prendre rendez-vous dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil :

- Le Coteau 04 77 67 05 11
- Roanne 04 77 23 20 00
- Riorges 04 77 23 62 62
- Renaison 04 77 64 40 22
- St Symphorien de Lay 04 77 62 77 62 (Copler)

Naissance / Reconnaissance

➔ La déclaration de naissance est faite à la mairie du lieu de naissance.

➔ La reconnaissance d'un enfant est une démarche volontaire et officielle, qui peut être faite dans toutes les mairies de France et dans tous les consulats français à l'étranger. Elle peut également se faire devant notaire.

Parrainage civil (appelé aussi baptême civil)

Ce n'est pas un acte inscrit dans les registres d'état civil, mais uniquement un engagement moral d'ordre privé. Les justificatifs éventuellement délivrés n'ont donc aucune valeur juridique.

Décès

➔ La déclaration de décès doit être faite à la mairie du lieu de décès, dans les 24 heures qui suivent sa constatation.

➔ La copie d'acte de décès peut être faite :

- soit auprès de la mairie du lieu de décès,
- soit auprès de la mairie du dernier domicile du défunt.

➔ Cimetière, toute intervention dans le cimetière doit faire l'objet d'une autorisation de la mairie.

Changement de nom

Depuis le 1er juillet 2022, il est possible pour une personne majeure de changer son nom de famille, pour prendre celui de son père, de sa mère, ou des deux.
Cette procédure est possible une seule fois dans sa vie.
Il convient pour cela de déposer un formulaire (Cerfa n°16229*01) à la mairie de son domicile ou de son lieu de naissance. A l'issue du délai d'un mois après le récépissé de la demande, la personne doit se présenter à nouveau en mairie pour confirmer son choix.
L'acte d'état civil pourra alors être établi.
(informations détaillées et formulaire disponibles sur service-public.fr, procédure simplifiée de changement de nom).

Numéros utiles

Parigny

Mairie - mairie@parigny.fr 04 77 62 06 55
Groupe scolaire Pascal Clément 09 67 39 89 38
Centre de Loisirs «La Grange Aventure» 04 77 71 78 03

Correspondants de presse
➔ Pour le Pays Roannais :
Monsieur RISPAL 06.29.66.79.95
drispal@sfr.fr (parution le jeudi, bouclage le mardi)

➔ Pour La Tribune Le Progès :
Mme Inès RESSORT 06 31 34 25 60
ines.ressort@gmail.com

Services publics de l'eau

Roannaise de l'eau 04 77 68 54 31
contact@roannaise-de-leau.fr
➔ assainissement
➔ interventions techniques 04 77 68 98 06
Lundi au jeudi : 8h-12h / 13h30-17h *Vendredi 8h-12h*
➔ service d'urgence 06 18 54 13 15

Déchetterie

14, Rue de Varennes - ROANNE 0800.17.34.50
Lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-18h sans interruption

Services d'urgence

SAMU	**15**
POMPIERS	**18**
POLICE	**17**
GENDARMERIE DE VILLEREST	**04 77 68 16 44**
ENFANCE EN DANGER	**119**
FEMMES BATTUES	**3919**

Services Administratifs

CAF de la Loire 0810 25 42 80 ou 3230
51 rue Marx Dormoy - Roanne
Du, lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h - 16h30
Assistante sociale 04 77 44 87 60

Centre Hospitalier de Roanne 04 77 44 30 00

Conciliateur de justice :
sur rendez-vous contacter
la mairie du Coteau 04 77 67 05 11

CPAM de Roanne - www.ameli.fr
➔ Plateforme assurés : 3646
26 Place des Promenades - Roanne
Du, lundi au vendredi 8h15 - 12h et 13h - 16h30
➔ Service Social : 04 77 44 22 39

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) 04 77 81 80 80
- Informations administratives 3939

Maison de la Famille (UDAF) 06 07 06 81 09
www.udaf42.org

Pôle emploi www.pole-emploi.fr ou 3949

Relais assistantes Maternelles 04 77 67 56 96
ram.lecoteau@roannais-agglomeration.fr

Relais Information Accueil Petite Enfance (RIAPE) 04 26 24 92 51
riape@roannais-agglomeration.fr

Roannais Agglomération 04 77 44 29 50
www.aggloroanne.fr

Service social départemental du secteur 04 77 23 24 58
Square Aucey - 42120 Le Coteau
Lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h

Tarifs communaux

Salle «LE CHARDONNERET» (pour 120 personnes)				CAUTION		
		Tarif	Option Ménage	*Salle*	*Ménage*	*Nuisances sonores et environnementales*
PARTICULIER, habitant de Parigny OU membre (non parignycien) du bureau d'une association de Parigny	WEEK-END	320	100	*800*	*130*	*150*
✱ PARTICULIER, extérieur à Parigny		550	inclus	*800*	*150*	*150*
Associations de Parigny		2 gratuités par an	100	*800*	*130*	*150*
Entreprises de Parigny		320	100	*800*	*130*	*150*
✱ Entreprises extérieures à Parigny		550	inclus	*800*	*150*	*150*

PARTICULIER, habitant de Parigny OU membre (non parignycien) du bureau d'une association de Parigny	du MARDI au JEUDI (1/2 journée ou journée)	60
✱ PARTICULIER, extérieur à Parigny		120
Associations de Parigny		GRATUIT
Entreprises de Parigny		60
✱ Entreprises extérieures à Parigny		120

La réservation se fait en mairie.
Remise des clés le vendredi matin avec un état des lieux
Restitution des clés le lundi matin avec un état des lieux.
Les usagers de la salle doivent impérativement trier leurs déchets. Les bacs à ordures situés à l'extérieur sont réservés aux déchets non recyclables et les bacs jaunes pour les emballages.

✱ **PARTICULIERS et ENTREPRISES extérieurs à Parigny**
Le locataire devra obligatoirement être parrainé par un Parignycien ou le gérant de l'entreprise. Cette personne devra fournir une attestation sur l'honneur et le chèque de caution pour les nuisances sonores et environnementales.

Matériel à disposition

Location La commune possède deux barnums (6 m x 4 m) qui peuvent être loués aux habitants de Parigny.
- Tarif location pour 1 barnum : 50 € (durée 2 jours)
- Tarif location pour 2 barnums : 80 € (durée 2 jours)
- Montant caution barnum : 100 € par barnum

Prêt La commune met gratuitement à la disposition des familles de Parigny : des tables (11) et des bancs (13) pour lesquels il sera demandé une caution de 50 €.

Tarifs cimetière

Tombes :
- 30 ans simple : 225 € double : 450 €
- 50 ans simple : 350 € double : 700 €

Cavurne :
- 30 ans 2 urnes : 100 € (non aménagée)

Colombarium :
- 30 ans : 1 000 € (la case qui peut contenir 4 urnes)

Plaque pour livre du Souvenir :
- 30 ans : 150 €

Pour plus de renseignements, consultez le règlement du cimetière sur le site de Parigny : www.parigny.fr ou sur le tableau au cimetière.

Le service **Biky** est un service de location de vélos à assistance électrique accessible à toute personne de plus de 18 ans habitant sur une commune de Roannais Agglomération.
Location de 1 mois, 3 mois, 6 mois ou 12 mois.

Biky, comment ça fonctionne ?

ETAPE 1 : Je me rends à la boutique Point City située 50 rue Jean Jaurès à Roanne pour souscrire mon contrat de location avec :

- *une photocopie de ma pièce d'identité (et de celle du titulaire du compte chèque si différent du titulaire de la location)*
- *une photocopie d'un justificatif de domicile (ex : quittance de loyer, facture d'électricité ou de gaz datant de moins de trois mois, ou dernier avis de taxe d'habitation…)*
- *une photocopie de mon attestation de responsabilité civile*
- *un chèque de dépôt de garantie (non encaissé)*

ETAPE 2 : Je signe mon contrat de location tout en acceptant le Règlement d'utilisation du service.

ETAPE 3 : Je prends rendez-vous avec le Vélo Club Roannais pour retirer mon vélo au 59 rue Joanny Augé à Roanne.

ETAPE 4 : J'utilise mon vélo en respectant les consignes de sécurité adéquates et le code de la route.
Je stocke le vélo chez moi pendant le temps de la location.

ETAPE 5 : A la fin de la durée du contrat, je prends à nouveau RV avec le Vélo Club Roannais pour restituer mon vélo et procéder à l'état des lieux de celui-ci. Si celui-ci est en parfait état, je peux récupérer mon chèque de caution à Point City.

Sautez le pas, louez un Biky !

Tarifs de location du service BIKY :

- Location 1 mois : 40,00 €
- Location 3 mois : 110,00 €
- Location 6 mois : 200,00 €
- Location 12 mois : 360,00 €

Navette scolaire pour le Collège des Etines

Navette PARIGNY / COMMELLE

ALLER	Matin
Bas de Rhins	7h05
Parigny 2	7h06
Parigny Bourg	7h07
Pont de chemin de Fer	7h09
Saligny	7h10
Chantalouette	7h11
Commelle Bourg	7h13

RETOUR	Soir	Mercredi
Collège des Etines	17h20	12h20
Parigny 2	17h27	12h27
Parigny Bourg	17h29	12h29
Pont de chemin de Fer	17h33	12h33
Saligny	17h35	12h35
Chantalouette	17h37	12h37

Ligne 11

Commelle Bourg	7h15
Commelle Mairie	7h18
Lejon	7h22
Le Coteau Gare	7h30
Collège des Etines	7h32

Pour tous renseignements s'adresser à la Boutique Point City
50, Rue Jean Jaurès
42300 ROANNE
04 77 727 727
ou sur le site : www.bus-star.com

La Grange Aventure

CET ETE :
Le centre de loisirs a vécu un été riche d'activités, de sorties dans une bonne dynamique avec 56 enfants différents qui ont fréquenté le centre de loisirs et 12 enfants qui ont participé à des camps.

Le centre de loisirs de Parigny est organisé par l'association LA GRANGE AVENTURE en partenariat avec la mairie de Parigny pour les enfants de 3 à 11ans.
Les enfants de Parigny sont accueillis dans les locaux de l'école de Parigny pendant les vacances scolaires.
Le responsable du centre de loisirs de Parigny est Pierre CORCUFF sous la direction d'Emilie Vernet, directrice du centre de loisirs.
Pendant les vacances il est accompagné d'un animateur ou d'une animatrice vacataire pour encadrer les enfants sur le site de PARIGNY.

Nous accueillons les collégiens et les lycéens sur le site de Commelle Vernay, avec un programme spécial ados et des tarifs différents de ceux de l'accueil de loisirs.
Depuis les vacances de la Toussaint nous organisons une navette, dans la mesure du possible, à la demande des parents de Parigny s'ils ont besoin pour emmener les ados sur leur lieu d'accueil qui se situe dans un préfabriqué de la cour de l'école primaire.
Vous pouvez consulter les programmes du centre de loisirs sur notre site internet www.lagrangeaventure.fr

L'association c'est aussi des ateliers PILATE/ RENFORCEMENT MUSCULAIRE YOGA des ados aux adultes et des ateliers DANSE dès 4ans à adultes et des cours de théâtre de la primaire au lycée.

N'hésitez pas à venir pousser la porte de notre bureau (situé à Commelle-Vernay, 519 rue Jules Ferry) pour plus de renseignement Marion, directrice adjointe et Emilie se feront un plaisir de vous accueillir et de vous faire visiter notre lieu d'accueil.

Heure de permanence au bureau :
Le lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h 30 18h30
et le mercredi aux heures d'accueil

La Grange Aventure
519 rue jules ferry
42120 Commelle- Vernay
04 77 71 78 03
Président Mr Ahuir Nicolas : 0620513755

Le sou des écoles

Bureau élu pour l'année 2025/2026 :

- Présidence : Yann Renty et Julien Pangella
- Trésorerie : Aurélie Verrière et Amandine Dumourier
- Secrétariat : Ines Ressort et Emilie Barbier

L'objectif du sou des écoles :

Récolter des fonds pour aider au financement de matériels, de projets pédagogiques ou encore de sorties scolaires.

La composition du sou :

Une équipe motivée de parents bénévoles qui œuvrent pour tous les enfants de l'école.

Nos moyens d'action :

Au cours de l'année, diverses manifestations sont organisées, simple vente ou regroupement.
Il y en a pour tous les goûts.

A qui sont ouvertes les participations ?

Nos ventes et manifestations sont très souvent ouvertes à tous. Nous communiquons par le biais des cahiers des enfants de l'école, via panneau-pocket ou encore sur notre page Facebook (Sou des écoles de Parigny avec notre logo).

Où adresser votre participation :

Dans la boîte aux lettres blanches du sou des écoles devant l'école.
Certains de nos regroupements ont surtout pour but de se réunir entre familles de l'école et habitants du village et de passer un chouette moment ensemble.

Vie associative

Pour aider le sou dans son projet de soutien à l'école voici notre calendrier pour l'année scolaire 2025/2026 :

2025

Octobre

Vente des calendriers de l'avent

31
Halloween

Novembre

9
Bourse aux jouets

Vente traiteur

Distribution des calendriers de l'avent

Décembre

Barbecue du 8 décembre

Distribution des plats traiteur

2026

Janvier

Vente de cakes

Février

Distribution des cakes

Réservation pour la soirée du sou

Lancement de la tombola de Pâques

Mars

17
Défilé et moment convivial

28
Chasse aux oeufs

Avril

Soirée du sou

Vente de pizzas

Mai

Distribution des pizzas

Vente des repas pour la fête de l'école

Juin

27 Fête de l'école

Parigny Terre d'Expression

Le 21 février 2025 s'est tenue notre assemblée générale avec la participation d'une trentaine de personnes. Nous remercions les participants pour l'intérêt qu'ils portent à notre association et nous encouragent à toujours faire plus.

Rencontres du samedi,après-midi

De septembre à juin, tous les samedis après-midi de 14h à 17h, nous nous retrouvons pour partager et découvrir de nouvelles activités manuelles.

Tricot, crochet, scrapbooking et bien d'autres savoirs-faire se rencontrent au fil des ateliers, dans une ambiance chaleureuse et ouvertes à tous. Rejoignez-nous et laissez libre cours à votre créativité !

Ce qui compte avant tout, c'est de rompre l'isolement ainsi même ceux qui ne se retrouvent pas au travers de ces travaux, peuvent venir pour la pause gourmande : café, chocolat chaud, infusion... le tout accompagné d'un gâteau préparé avec soin par l'un des membres.

Soirées Jeux

Depuis maintenant trois ans, les derniers vendredis des mois de septembre, novembre, janvier, mars et mai de 19h à 23h sont attendus des joueurs de plus en plus nombreux pour participer à des jeux de société. Bien sûr les incontournables comme le tarot, le scrabble, le Rummikub, le Triomino et les dames tiennent la vedette. Le train mexicain et biens d'autres jeux font leur apparition. Si vous souhaitez nous faire découvrir d'autres univers, venez nous rejoindre. Une petite collation s'impose en milieu de soirée. Elle est le fruit de l'imagination de chacune et chacun. Vous ne serez pas déçus ni par l'abondance, ni par la qualité du buffet proposé.

Petit-Déjeuner

Comme chaque premier dimanche du mois d'août, nous avons renouvelé notre traditionnel petit déjeuner toujours aussi gourmand. C'est à l'ombre des arbres de la cour de la Maison des Associations que nous avons dégusté un copieux petit déjeuner, riche de saveurs et de surprises.

Le 17 juillet, afin de remercier chaleureusement les membres de PTE pour leur engagement, nous avons organisé une journée au lac de Villerest avec une balade, un déjeuner à l'Oberge du barrage suivi d'une partie de mini-golf et de pétanque sous un soleil radieux.

Calendrier des manifestations pour début 2026

❖ **Soirées jeux**
Maison des Associations à19h
vendredis 30 janvier, 27 mars, 29 mai, 25 septembre, 27 novembre

❖ **Assemblée Générale**
vendredi 27 février 2026 à 18h à la Maison des Associations

❖ Petit-déjeuner : dimanche 2 août 2026 de 7h30 à 10h

Les Classes en 5

Le Samedi 20 Septembre, les classes en 5 de Parigny se sont réunies pour une journée conviviale placée sous le signe de la «Danse du monde»

Cette belle fête a rassemblé 24 conscrits.

Trois chars ont défilé dans les rues du village, représentant les générations de 0, 10, 40, 70, 80 ans, tandis qu'une voiture spécialement décorée accompagnait notre doyen de 90 ans.

A l'issue du défilé, un vin d'honneur a été offert aux habitants de Parigny.

Le repas en soirée a été préparé par «L'Auberge de Parigny» contribuant à la réussite de cette journée.

Comité des Fêtes de Parigny

Le Comité des Fêtes

La brocante et le marché du terroir de cette année ont rencontré un franc succès. L'évènement a rassemblé 110 exposants, dont une dizaine de professionnels, venus proposer une grande variété d'objets anciens, de produits artisanaux et de spécialités locales.

Afin d'optimiser la circulation et la visibilité, les exposants ont été installés de la rue de la Goutte Zinet jusqu'en haut du bourg offrant un parcours agréable. Cette nouvelle configuration a été bien accueillie, permettant une meilleure répartition des stands et un confort accru pour le public.

La fréquentation a été très satisfaisante tout au long de la journée. Le beau temps a favorisé la venue de nombreux visiteurs, créant une ambiance conviviale et familiale.
Le comité tient à remercier tous les bénévoles, les exposants, la municipalité et le service technique pour leur implication.

Cette édition confirme le dynamisme et l'attrait de l'évènement pour les habitants de Parigny et des communes voisines.

Le Royaume Ludique

Le Royaume Ludique vous invite à ses soirées jeux de société une fois par mois de 20h à 23h30. Plus d'une centaine de jeux peuvent vous être expliqués : du jeu de plateau (Luxor, Azul, Clank…), aux jeux d'ambiance (Just One, Esquissé, Las Vegas…), il y en a pour tous les goûts.

Le gros plus pour les parents : nous proposons un temps d'animation ou un espace pour dormir pour les enfants à partir de 2 ans sur place, pour seulement 5€ par enfant (tarif dégressif à partir du 2ème enfant : 4€).

Adhésion 2026 : l'adhésion annuelle pour les 12 soirées jeux est de 25€ par personne à partir de 16 ans et de 35€ pour un couple. La soirée sans adhésion est à 8€.

Inscription pour chaque soirée ICI

SCAN ME

Contactez-nous :
Par mail : royaumeludique@gmail.com
Par téléphone : 07-61-51-38-73
Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram en tapant « Le Royaume Ludique »

Union Sportive Parigny Saint Cyr - USPSC

L'Union Sportive de Parigny Saint Cyr attaque cette année sa 6ème saison. Pour rappel, cette union est le fruit de nombreuses années d'entente entre les clubs de Parigny et St Cyr De Favières au sein des jeunes mais sans passer le cap au niveau des équipes seniors et loisirs. La diminution du nombre de licenciés, de bénévoles et de dirigeants a poussé les clubs à unir leurs forces.
A ce jour, l'association compte plus de 200 membres proposant ainsi un accès au football dès 5 ans et jusqu'en foot loisirs, tout en passant par le foot féminin. Ce chiffre est en hausse par rapport aux années précédentes ce qui est un point très positif pour l'avenir de l'association.

Cette année, le club a décidé de continuer d'accélérer son projet central qui est de s'appuyer sur la formation de nos jeunes. Pour cela, nous avons la chance de pouvoir compter de nombreux éducateurs issus du club et de nos villages permettant ainsi de créer un esprit de convivialité au sein de toutes les catégories. Des ententes avec les clubs de Cordelle et Villerest sur les catégories U11 et U13 nous permettent aussi d'avoir des effectifs plus homogènes. Nous avons également lancé cette année une deuxième équipe U18 sur qui nous comptons énormément.
Nous sommes bien évidemment en recherche constante de joueurs et joueuses pour gonfler nos équipes mais aussi de dirigeants et ou membres du bureau.

Concernant l'activité du club, nous proposons bien entendu la pratique du football mais nous sommes une structure ayant principalement comme financement la cotisation de nos membres mais proposons également tout au long de l'année divers événements.

Le Club de l'Amitié

Le 23 janvier 2025 a eu lieu l'assemblée générale du Club de l'Amitié, cette rencontre s'est poursuivie par un repas au restaurant Le Dahu, où nous avons partagé un agréable moment en ce début d'année.

Le Club de l'Amitié a vécu une année riche en sorties et en moments conviviaux.

REPAS

Au cours de l'année, nous avons partagé plusieurs moments chaleureux autour de repas dans différents restaurants de la région,

- les grenouilles au Chateau de la Roche,
- La poule au pot au restaurant «O St Cyr»
- Une paella à Cordelle au restaurant «Comme à la maison»
- Le saucisson vigneron à l'Auberge de Parigny et au bourg de Cordelle «Comme à la maison»

SORTIES

Au mois de juin, nous avons apprécié une belle escapade à Sauvin, charmant village où nous avons partagé un excellent repas au restaurant local avant de visiter une laiterie et d'assister à la fabrication des célèbres Fourmes de Monbrison et d'Ambert.

Le 6 septembre, une sortie en car était organisée en direction du Puy-en-Velay.
Nous avons pu découvrir la ville grâce à un circuit commenté à bord du petit train touristique, avant de poursuivre par une visite guidée de la célèbre cathédrale Notre-Dame, véritable joyau du patrimoine local.

Après le déjeuner, nous avons repris la route pour un circuit en car jusqu'à la source de la Loire, une excursion appréciée pour la beauté des paysages et les explications fournies tout au long du trajet.
La journée s'est conclue dans la bonne humeur, avec le retour à Parigny en fin d'après-midi, où de délicieuses pizzas nous attendaient pour partager un moment chaleureux et gourmand.

ANIMATIONS

Côté animations, le club a organisé en mars son traditionnel thé dansant, rendez-vous très attendu et toujours apprécié.

En octobre, le concours de belote a rassemblé 56 doublettes, dans une ambiance chaleureuse et sportive.

Calendrier 2026

Assemblée Générale	22 Janvier
Thé Dansant	29 Mars
Sortie en car	05 Septembre
Concours de Belote	25 Octobre

Église catholique à Lyon

La Paroisse

A chaque moment de votre vie, vous pouvez avoir besoin de l'Eglise. L'équipe liturgique vous accueille à l'Eglise Saint-Marc du Coteau pour les baptêmes, les communions et les funérailles, à l'Eglise Sainte Marie-Madeleine de Parigny pour les mariages, renouvellement de vœux et pour les funérailles (moins de deux cent personnes).
Notre Père, Edmond Barbieux nous fait pleine confiance dans la préparation de l'office qui a lieu dans notre église chaque deuxième dimanche du mois à 9h.

Nous vous attendons nombreux.

Votre équipe de bénévoles à Parigny :

Correspondant de clocher
Pour toutes informations et intentions de prières
Anne GOUTTEBARON - 06 26 34 73 95

Chargées des lectures :
Anne GOUTTEBARON - Nathalie BRUYERE
Marie CROUZIER - Christiane LEPINASSE

Chargée des chants : Annick VIGNAND
Organiste : Gilles BARNAUD

Les équipes de la cure
La cure de la Paroisse Sainte Claire
8, place Victor Hugo, 42120 Le Coteau

Du mardi au samedi de 9h à 11h30
04 77 68 37 39
sainteclaireentreloireetrhins@lyon.catholique.fr

Père Edmond Barbieux - 06 35 41 28 85
e.barbieux@lyon.catholique.fr

Cette année 2025, notre église a accueilli trois mariages et deux baptêmes. Nous sommes fiers de participer à l'engagement des familles qui suivent notre chemin.

Notre lieu de prières est aussi lieu de solidarité et de partage.
Un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent. Si nous maintenons notre culte, c'est avant tout pour permettre à tous de se retrouver dans la joie comme dans la souffrance.

Les chauves-souris des mammifères **fascinants** à protéger

La Chauve-souris est un mammifère protégé depuis 1976. Mal connue, elle fait encore peur à grand nombre d'entre nous, victime de croyances et d'idées préconçues à la vie dure. Cet animal aux détails anatomiques hors norme est étonnant et ô combien utile ne mérite nullement sa mauvaise réputation. Penchons-nous quelques instants sur le mode de vie des espèces présentes en France et sur quelques-unes des nombreuses particularités de ce chiroptère.

La chauve-souris, unique mammifère volant au monde

La chauve-souris (Chiroptera), de l'ordre des chiroptères, est le seul mammifère volant du règne animal. On recense près de 1 200 espèces de chauves-souris, réparties sur l'ensemble de la planète.

Chauve-souris : un animal utile

Aujourd'hui, en France la chauve-souris est protégée par la loi du 10 juillet 1976, tout comme son habitat d'ailleurs… un juste retour des choses pour ce mammifère hautement persécuté pourtant d'une grande utilité. La loi interdit strictement à toute personne de transporter des chauves-souris, qu'elles soient mortes ou en vie, de les déranger, de les capturer, de les détruire et de les mutiler ou bien encore de les naturaliser.

Toutes les chauves-souris et, plus largement, toutes les espèces présentes en Europe sont insectivores. Elles représentent une aide précieuse pour l'homme et les cultures car elles dévorent chaque nuit 50 % de leur poids en insectes nocturnes comme les papillons de nuit, les coléoptères, les moustiques…).

Chauve-souris : des détails anatomiques hors-norme

La chauve-souris est pourvue de détails anatomiques étonnants. Son nom « Chiroptère » signifie «vole avec ses mains». Elle possède des ailes formées d'une membrane et de ses bras, ses mains et ses doigts.

Quant à l'écholocalisation chez la chauve-souris, c'est un dispositif naturel incroyablement bien développé. La chauve-souris possède en effet des cordes vocales avec lesquelles elle émet des ultrasons, soit par la gueule, soit par le nez, dont la majeure partie est inaudible par l'homme. Ce phénomène, appelé écholocalisation, permet à ce mammifère de se diriger. Mais ce n'est pas tout !

Ses proies sont également localisées de cette façon, tout comme leur texture, leur grosseur et le sens de leur déplacement. Le principe est assez simple à comprendre : les ondes sonores émises par les chauves-souris se répercutent sur toute surface environnante avant de revenir à leurs oreilles et d'être analysées par leur cerveau. La chauve-souris possède donc une sorte de sonar qui lui permet de se déplacer à l'aveugle. C'est un peu comme si elle pouvait « voir » avec ses oreilles.

Les haies

LES BONNES PRATIQUES

Entretien des haies et limites de propriété

L'entretien des haies et racines bordant les routes et les chemins sont à la charge de chaque propriétaire ou locataire. Elles doivent être entretenues régulièrement de façon à ce que la visibilité et la commodité de passage soient toujours maintenues. Il en est de même pour l'élagage des arbres. Les résidus de taille doivent impérativement être enlevés.
En cas de manquement à cette réglementation, les propriétaires recevront une mise en demeure . Si les travaux ne sont pas effectués dans un délai d'un mois, la mairie se réserve le droit de les faire réaliser, aux frais du propriétaire.
Suite à l'engagement de la commune dans une démarche de réduction des produits phytosanitaires, il est interdit d'utiliser du désherbant chimique, en dehors de sa limite de propriété et notamment dans les fossés.

Printemps - été: taille et élagage en pause

Les haies jouent un rôle paysager, envrionnemental et écologique important. Elles assurent de nombreuses fonctions indispensables à tous les êtres vivants. A l'arrivée des beaux jours, c'est la pleine saison de nidification chez les oiseaux et beaucoup d'espèces s'installent dans les haies et dans les arbustes.
Aussi, la Ligue pour la Protection des Oiseaux encourage **à éviter de tailler les haies et d'élaguer les arbres du 16 mars au 31 août** afin que les oiseaux puissent nidifier en paix et que les derniers oisillons prennent leur envol à la fin de l'été.
Les tailles de haie et l'élégage des arbres se pratiquent avant la montée de la seive, c'est à dire en hiver, idéalement pendant les mois de novembre et décembre.

Une haie, à quoi ça sert ?

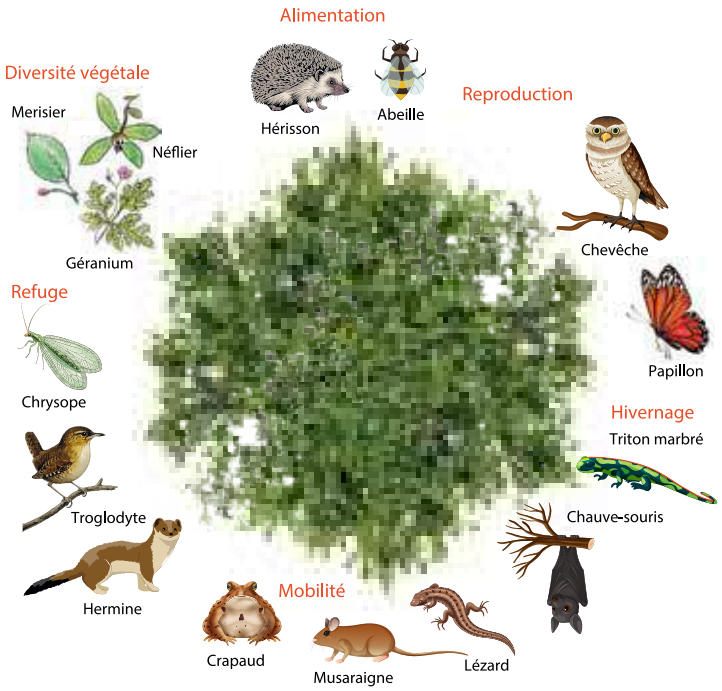

Règles de bon voisinage

Attention au bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

INTERDITS les dimanches après-midi

Propriétaires d'animaux

Les propriétaires et responsables d'animaux doivent s'assurer que ceux-ci ne causent pas de gênes envers leur voisinage, telles que : aboiements, intrusion dans des propriétés privées, déjections sur la voie publique.

La divagation des chiens est interdite. Vous devez les tenir en laisse sur la voie publique. Une muselière est obligatoire pour certaines catégories.

AMBULANCE – TAXI

Partenaire carius

THOMAS LA PACAUDIÈRE

AMBULANCE

130, rue de Charlieu
42300 ROANNE
04 77 70 07 23
www.ambulance-taxi-roanne.fr

7 jours/7 TOUTES DISTANCES

Ambulances – Taxis – VSL – TPMR

Communes de stationnements

- Amplepuis
- Commelle-Vernay
- La Pacaudière
- Saint-Nizier-sous-Charlieu
- Chandon
- Coutouvre
- Parigny
- Villemontais

Mail : taxi.thomas.roanne@gmail.com

AUBERGE DE PARIGNY
RESTAURANT
BAR

Bar, restaurant, plat du jours, dépôt de pain et journaux

Pizza, burgers, plats à emporter

04 22 91 05 45
29 Place de le prévôté 42120
www.aubergedeparigny.fr

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. « Par exemple, pour un achat de 450€, intégralement financé, vous remboursez **7** mensualités de **56,25€** puis une dernière mensualité ajustée de **56,25€. Montant total dû 450€. TAEG fixe : 0%.** Taux débiteur fixe de 0%. Durée 8 mois »

ARRIVAGES PERMANENTS !

RETROUVEZ TOUT L'ÉQUIPEMENT DE LA MAISON !

NOS FORCES

SAV NATIONAL
Toujours disponible au 04 72 54 11 12

ARRIVAGES
Grandes marques

CASH + CARRY
Produits disponibles immédiatement

DES CONSEILS
D'experts

PACK SÉRÉNITÉ
Garantie jusqu'à 5 ans* à prix discount

0% Achetez en toute sérénité !
Jusqu'en 8x sans frais, TAEG fixe(1)

PARIGNY 530 Rue de l'étang
04 77 62 04 15

Vous pouvez vous opposer sans frais à ce que vos données personnelles soient utilisées à des fins de sollicitation commerciale en contactant COFIDIS à COFIDIS - Service Consommateurs 59 866 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX.

*Voir conditions en magasin. (1) Crédit affecté valable de 100€ à 3000€ en 4, 5, 6, 8 mois consentis sous réserve d'acceptation par COFIDIS SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 67 500 000 euros - Siège social : Parc de la Haute Borne, 61 avenue Halley - 59866 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex - R.C.S Lille Métropole n°325 307 106 -Enregistré auprès de l'ORIAS sous le n°07 023 493. Le coût du crédit est pris en charge par Cofidis. Vous bénéficiez d'un délai légal de rétractation de 14 jours. MDA est mandaté à titre non exclusif afin d'apporter son concours à la réalisation du contrat de crédit, sans agir en qualité de prêteur, il ne dispose d'aucun pouvoir d'octroi ou de gestion du crédit - N°ORIAS 13 005 917 - Conditions en vigueur au 01/09/2025. Photos et document non contractuels sous réserve d'erreurs typographique. Crédit photo MDA Distribution. Siège social : 37 rue de l'entreprise 69380 LOZANNE - RCS Villefranche 332 470 244.

MDA
ELECTROMENAGER
TV • CUISINE • LITERIE
N°1 DU DISCOUNT

VITRERIE MIROITERIE MENUISERIE

CHARTIER

DEPUIS 1966

VITRERIE & MIROITERIE
MENUISERIE ALUMINIUM, PVC & BOIS

04 77 70 06 03
VITRERIE.CHARTIER@GMAIL.COM
WWW.VITRERIE-CHARTIER.FR
19-21 RUE ANATOLE FRANCE - 42120 LE COTEAU

RGE QUALIBAT

PONTILLE
TRAVAUX PUBLICS

Terrassement | Assainissement
Aménagements extérieurs | Pose de bordures et pavés
VRD | Enduits | Enrobés

07 71 42 10 03
ludovic@pontilletp.fr

06 23 57 84 33
florian@pontilletp.fr

MR PLOMBERIE

CHAUFFAGE - SANITAIRES - RAMONAGE - CLIMATISATION

Tél : 07 67 91 81 69

mrplomberie42@gmail.com

42120 PARIGNY

CHAUFFAGE
CLIMATISATION
VENTILATION
PLOMBERIE SANITAIRE
ENERGIES RENOUVELABLES

DESBENOIT
une signature de confiance
CHAUD FROID

31 Boulevard des Étines
42120 Le Coteau

04 77 67 14 44

Admin@desbenoit-cl.com

LE CHAUD, LE FROID, C'EST DESBENOIT !

adage
Géomètres-Experts

Bornage - Division - Copropriété
Urbanisme - Lotissement - Maîtrise d'œuvre
Topographie - Modélisation 3D - Scanner 3D
Plans d'intérieurs - Photogrammétrie
Numérotation métrique - Métrologie
Relevés par drone et Lidar

Clermont-Ferrand - Roanne - Charlieu - Paray-le-Monial
Montluçon - Moulins - Nevers - Clamecy

www.adage.pro

Visitez notre SITE WEB

motetpaysages.fr

CREATION

Plantation, gazon, conception
bois ou pierre, terrasse, allée,...

ENTRETIEN

Tonte, taille, ramassage
de feuilles,...

avec MOTET Services

MOTET Paysages

04 77 62 03 06

St Vincent de Boisset

Les Mousquetaires

Intermarché

46 ALLEE DU PARC

42120 ***COMMELLE VERNAY***

Ouvert sans interruption **Du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30**
Et Dimanche de 8h30 à 12h30

BOUCHERIE – CHARCUTERIE – PLATS CUISINES

Samuel

GOUTTENOIRE

04.77.71.70.34

128, Rte de Charlieu 42300 ROANNE

OXYRIA
MAÎTRE D'ŒUVRE
www.oxyria.fr
Réalise vos aménagements de terrains ou de bâtiments et dirige vos travaux.
Retrouvez nous sur LinkedIn, Facebook & Instagram.
Oxyria Synergie
Oxyria.synergie

PRODUCTEUR LOCAL & FLEURISTE, TOUTE L'ANNÉE À VOS CÔTÉS
Notre site
Serres de Commières
94 allée barlotti - 42 720 VOUGY
04 77 71 16 91
contact@serres-de-commieres.com

rbi
SPÉCIALISTE DE L'ORGANISATION BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE TERTIAIRE
Infrastructure, sécurité et réseau
Matériel informatique
Gestion du document
Système d'impression
ZA Les berges du Rhins 1
42120 Parigny
T. 04 77 67 26 88 - rbi42.fr

PLATRERIE PEINTURE
Ravalement de Façade - Décoration Intérieure
Thoral Jean-Michel
06 10 76 74 86
28, rue de l'abattoir - 42120 Le Coteau - 04.77.62.84.35
jeanmichel.thoral@orange.fr

VB chauffage
SANITAIRE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PHOTOVOLTAÏQUE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
RGE
Maxime VERNUS 06 35 59 67 05
Nicky BETTEX 06 10 22 57 34
vbchauffage42@gmail.com

Toute la téléphonie d'entreprise avec TSA
Téléphonie · Opérateur · Détection Intrusion / Incendie · Vidéosurveillance
Des solutions innovantes en adéquation avec vos besoins en télécommunications et courants faibles.
www.tsa-business.direct
168 Rue de Charlieu · 42300 Roanne
Tél. 04 77 78 06 06

SUPER U Perreux

NOUVEAU !

LAVERIE
AUTOMATIQUE

Lavez et séchez en 1h

6 KG | 14 KG | 20 KG

LAVERIE
LIBRE SERVICE
7J/7 de 7h à 21h

- **Lessive et adoucissant** certifiés ECOCERT
- **Machines professionnelles** de 6 à 20 kg Electrolux
- **Séchoirs professionnels** de grande capacité

Maisons fleuries et jardinières insolites 2025

Rendez-vous le 16 janvier à 18h30 salle du Chardonnret pour découvrir le classement

Calendrier des manifestations prévues pour 2026

Janvier

06 Don du Sang

16 Voeux du Maire 18h30

22 Assemblée Générale
Club de l'Amitié

30 Soirée jeux
Parigny Terre d'Expression

Février

07 Soirée Choucroute
USPSC (Foot)

27 Assemblée Générale
Parigny Terre d'Expression

Mars

15-22 Elections Municipales

17 Carnaval
Sou des Ecoles

27 Soirée jeux
Parigny Terre d'Expression

28 Chasse aux Oeufs
Sou des Ecoles

29 Thé Dansant
Club de l'Amitié

Avril

13 Tournoi Jeunes U11-U13
USPSC (Foot)

19 Tournoi U9
USPSC (Foot)

--- Soirée dansante
--- Vente de Pizzas
Sou des Ecoles

Mai

08 Vide-grenier
Comité des Fêtes avec la participation des associations

29 Soirée jeux
Parigny Terre d'Expression

Juin

26 Assemblée Générale
USPSC (Foot)

27 Fête de l'Ecole
Sou des Ecoles

Juillet

03 Concours de Pétanque en doublettes
USPSC (Foot)

Août

02 Petit-Déjeuner
Parigny Terre d'Expression

Septembre

05 Sortie en car
Club de l'Amitié

05 Concours de Pétanque en triplettes USPSC (Foot)

06 Tournoi Féminin
USPSC (Foot)

25 Soirée jeux
Parigny Terre d'Expression

--- Défilé des Classes

Octobre

25 Concours de Belote
Club de l'Amité

Novembre

08 Vente de plats à emporter
USPSC (Foot)

27 Soirée Jeux
Parigny Terre d'Expression

--- Repas du CAS
Commission d'Action Sociale

Décembre

12 Arbre de Noël
USPSC (Foot)

- 2ème dimanche de chaque mois, messe à Parigny à 9h.
- Parigny Terre d'Expression - Les samedis après-midi à la maison des associations, ateliers créatifs et café gourmand.
- Club de l'Amitié un jeudi sur deux à 14h à la maison des associations.